

Les subsides

Le député a beau jeu de critiquer les erreurs du gouvernement et lui donner des conseils sans se mouiller. Je demande au député de s'interroger sincèrement et de tenir compte de l'héritage que nous avons reçu du gouvernement précédent. Comme je l'ai signalé à la Chambre, nous considérons la situation comme très grave. Nous avons au Canada des problèmes de production de pétrole. Le problème a été aggravé par l'absence de politique du gouvernement précédent à cet égard.

Nous mettons actuellement sur pied un mécanisme de consultation—un mécanisme que même le député qui était ministre des affaires fédérales-provinciales dans le gouvernement précédent devrait être en mesure de comprendre—sur notre politique nationale de l'énergie qui, toute considération de prix mise à part, vise à réconcilier les diverses régions du pays et à leur demander de collaborer et de contribuer à façonner notre politique énergétique nationale. A notre point de vue, ce mécanisme est dénué d'esprit partisan et j'invite les députés à l'envisager autrement que sous l'angle partisan car je crois que les problèmes auxquels le Canada fait face peuvent être surmontés.

Je ne suis pas d'avis que la conjoncture actuelle laisse présager une détérioration permanente de la situation économique, je ne crois pas que l'avenir soit aussi sombre que le député nous le laisse entendre. La situation actuelle me paraît plus prometteuse qu'elle ne l'a jamais été depuis longtemps. Je sais que nul d'entre nous n'envisage des hausses de prix avec beaucoup d'enthousiasme. Il va de soi que nous aurions préféré les réduire. Toutefois, compte tenu de la réalité de l'heure, au Canada, à moins que nous n'adoptions des mesures nouvelles, innovatrices et spectaculaires, à moins que nous ne changions les méthodes employées jusqu'ici, nous serons désormais de plus en plus tributaires des importations de pétrole étranger. Quelles en seront les conséquences? Que le député d'Outremont songe un peu au taux d'inflation et au niveau du chômage dont nous serions affligés si nous devons compter sur des sources étrangères de pétrole.

● (1540)

Il ne fait aucun doute que la façon dont le gouvernement a conçu sa politique témoigne d'un nouvel esprit de franchise dans ses rapports avec les provinces, de l'intention de les consulter, de discuter avec elles et de favoriser leur participation à l'administration des affaires du pays. Depuis que je siège à la Chambre, c'est la première fois que les ministères ont dévoilé les données préliminaires. Nous avons étalé au grand jour les renseignements concernant l'élaboration de cette politique. Je ne me souviens pas que le gouvernement précédent nous ait jamais fourni la documentation de base sur ce genre d'information. Si j'agis ainsi, c'est que je tiens à ce que les députés et les Canadiens puissent connaître le fond des questions qui nous intéressent, à ce qu'ils puissent comprendre les hypothèses et nous proposer des solutions positives quant à l'orientation que nous devrions prendre. J'attends encore que le député d'Outremont, le critique de l'opposition officielle en matière d'énergie, me propose quoi que ce soit en matière de politique énergétique du Canada.

Des voix: Oh, oh!

[M. Hnatyshyn.]

M. Hnatyshyn: J'avoue que le député a fait une chose: il invoque constamment le Livre blanc de 1976 préparé par le parti libéral du Canada. Moi-même et d'autres députés avons rejeté le document dans certaines de nos déclarations dont fait état le hansard. Il a été désavoué à maintes et maintes reprises par mon prédécesseur, l'honorable Alastair Gillespie. Je puis donner au député les pages exactes du compte rendu des débats de la Chambre des communes à la suite de la publication de ce document particulier concernant la politique sur les prix du pétrole, qu'on était en train d'élaborer. Le député avait été clair et sans équivoque.

M. Lalonde: C'est faux.

M. Hnatyshyn: Le député me permettra de lui rappeler les propos exacts de l'honorable Alastair Gillespie dans ce contexte. Il avait déclaré que le gouvernement s'était engagé à hausser les prix jusqu'au cours mondial.

M. Lalonde: Citez-le textuellement.

M. Hnatyshyn: Je ne sais pas si le député tient à faire subir à l'honorable Alastair Gillespie un test de vérité et je ne sais pas non plus ce qu'il attend de moi. Je puis lui assurer que cette déclaration figure dans le hansard de la Chambre des communes. Les sténographes du hansard sont les plus précis que je connaisse dans ce pays et ils ne font pas d'erreurs.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Le député d'Outremont nous a rappelé ce fameux Livre blanc de 1976. Ce rappel nous donne une idée de la mentalité de l'opposition officielle; cette politique a été élaborée en 1976. Celle du gouvernement actuel a été mise au point en 1979 pour les années 80. Voilà la différence entre les deux politiques. Voilà aussi la différence entre nos positions respectives en matière d'autonomie énergétique.

Au début de son intervention, le député nous a invités en quelque sorte à ne rien faire, à ne rien changer puisque tout finirait par s'arranger. Jusqu'à preuve du contraire, il semble que ce soit sa position. S'il a des suggestions à nous faire, il a une occasion en or de nous dire qu'elle est la position exacte du parti libéral du Canada. Mais qu'il s'abstienne de citer des documents de 1901, 1935 ou 1976 pour nous prouver certains faits. Je veux qu'il nous suggère quelque chose. J'aimerais qu'il nous donne une idée de la position du parti libéral. J'aimerais qu'il fasse preuve de la même ouverture que le gouvernement a démontrée en exposant sa position et en rendant publics certains documents. De cette manière, les Canadiens auront l'occasion de choisir la voie qu'ils souhaitent.

J'éviterai de retenir la Chambre trop longtemps car je veux que les députés puissent, s'ils le veulent, me poser des questions. Nous sommes engagés dans un processus de consultation et je ne m'en excuse pas. Le temps est venu de consulter, de discuter un certain nombre de questions y compris les répercussions possibles d'un impôt. Je dois prendre des décisions en matière d'énergie et je prends ma tâche au sérieux. Le ministre des Finances tient à ce que tout nouveau projet de loi, toute nouvelle disposition budgétaire soit le fruit d'une vaste consultation, le fruit d'un éventail de points de vue, et il veut être certain que notre politique énergétique tienne compte des préoccupations des provinces.